

Compagnie des Experts près la Cour Administrative d'Appel de Marseille **C.E.C.A.A.M**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 octobre 2020

L'an deux mille vingt et un, le 23 avril à 10h, les membres de la Compagnie des Experts de justice inscrits près la cour Administrative d'Appel de Marseille se sont réunis pour une Assemblée Générale Ordinaire, sous la présidence de Claude LELOUSTRE.

Afin de ne prendre aucun risque sanitaire lié au COVID-19, l'assemblée s'est déroulée en totalité en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Les votes ont été organisés en ligne via l'application Balotilo ; ils étaient ouverts le 21 avril et clôturés le 23 avril à 12h. Les résultats étaient accessibles à tous sur le portail Balotilo dès clôture des votes et sont reportés tels qu'ils apparaissent sur le portail.

L'ordre du jour, expédié par voie électronique à l'ensemble des adhérents de la compagnie est le suivant :

- Rapport moral de l'année 2020, présenté par le président
- Rapport administratif du secrétaire général de l'année 2020, présenté par le secrétaire général
- Rapport financier de l'année 2020, présenté par le trésorier général
- Vote du quitus
- Vote sur le montant de la cotisation pour l'année 2022 à 140,00 €, y compris abonnement à la revue Experts.
- Affectation des résultats de l'exercice.
- Cooptation d'un administrateur

Le rapport moral, le rapport administratif et le rapport financier étaient communiqués aux adhérents par voie électronique.

Le Président, Claude LELOUSTRE ouvre la séance de l'assemblée Générale Ordinaire à 09h30.

Le nombre de membres qui ont voté est de 147.

Le nombre total des membres actifs à jour de leur cotisation au 31/12/2020 étant de 204, l'article 17 de nos statuts fixant le quorum au moins égal à 25% des membres actifs, soit 51, le quorum avec 147 voix, est atteint.

1. Rapport moral

Madame Laurence HELMLINGER, présidente de la Cour Administrative d'Appel de MARSEILLE est présente pour un discours introductif avant le démarrage effectif de l'AGO de la CECAAM. Le président LELOUSTRE remercie Madame Laurence HELMLINGER pour son implication et sa participation aux travaux de notre compagnie, pour sa participation active au comité de pilotage, ainsi que tous les chefs de Cour des 6 tribunaux du ressort avec qui nos sections travaillent en toute convivialité.

Il présente ensuite le rapport moral qui est joint en Annexe 1.

2. Rapport administratif

Le secrétaire général, David Brutin, expose ensuite son rapport administratif joint en Annexe 2.

Le rapport du secrétaire général ne fait pas l'objet d'un vote.

3. Rapport financier

Le Trésorier Général, Guy Hervé Monchenev, expose ensuite son rapport financier.

Le rapport financier est joint en Annexe 3.

4. Vote du quitus à donner sur le rapport moral du président et le rapport financier au trésorier général :

Le «oui» l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).

Nombres	de	voix :
Oui	:	140
Non	:	0
Ne se prononce pas	:	7

5. Vote sur le montant de la cotisation pour l'année 2022

Le président, au vu des résultats financiers, propose de maintenir la cotisation à 140 €, en y intégrant l'abonnement à la revue Experts précédemment partiellement à charge des adhérents. Le montant de la cotisation membres honoraires est proposé à 50 €, le droit d'entrée à 150 €.

Le «oui» l'emporte à 99% sur le « non » (1%).

Nombres	de	voix :
Oui	:	141
Non	:	1
Ne se prononce pas	:	5

6. Affectation des résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du bureau, décide l'affectation du résultat de l'exercice 2020 au compte "report à nouveau".

Le «oui» l'emporte à **99%** sur le « non » (1%).

Nombres de voix :	
Oui :	141
Non :	1
Ne se prononce pas :	5

7. Cooptation d'un administrateur

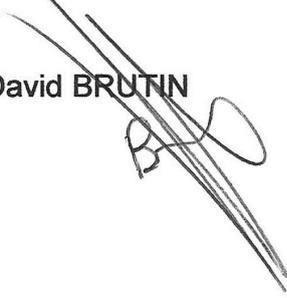
L'Assemblée Générale, conformément aux propositions du conseil d'administration, décide de coopter Christian GENTILETTI au poste de responsable du Groupe Professionnel "Industrie" en remplacement de Philippe DEWEVRE, démissionnaire

Le «oui» l'emporte à **99%** sur le « non » (1%).

Nombres de voix :	
Oui :	133
Non :	2
Ne se prononce pas :	12

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 12h15, suivie d'une réunion du conseil d'administration à 14h00.

Marseille, le 23 avril 2021

Le Président	Le Secrétaire Général
<p data-bbox="188 443 448 472">Claude LELOUSTRE</p> 	 <p data-bbox="959 510 1161 539">David BRUTIN</p>